

Rapport d'activité 2003-2004

COMITÉ PERMANENT DES PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC



Concertation et complémentarité

LES TROIS FONDS DE RECHERCHE :
UNE COMBINAISON GAGNANTE

Table des matières

LE MESSAGE DES PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX	1
LES PRINCIPALES RÉALISATIONS	
ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE MISE EN VALEUR DE LA RECHERCHE	2
INITIATIVES CONJOINTES	3
CHANTIER DES POSTDOCTORANTS	5
INSTRUMENTS D'APPUI AU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION	6
UNE PRÉSENCE MARQUÉE AUPRÈS DES PARTENAIRES	
L'AIDE À LA DIFFUSION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE	7
UNE PRÉSENCE SOUTENUE	8
LE PARTAGE DES REPRÉSENTATIONS EN 2003-2004	8
LE COMITÉ PERMANENT	9

RÉALISATION

Service des communications du Fonds Société et Culture

RÉALISATION GRAPHIQUE

Maynard & Arseneault design

PHOTOGRAPHIES

© Bono : pdg (page 1), directeurs scientifiques (page 6)

PhotoDisc : autres photos

Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – 2004
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-43126-X

Plan d'action 2003-2004

- *Mettre en valeur le système québécois de recherche*
- *Développer les collaborations inter-Fonds*
- *Mieux connaître les postdoctorants*
- *Poursuivre le développement du système Cantor et du CV commun canadien*
- *Assurer le suivi de l'implantation du Plan d'action en matière de gestion de la propriété intellectuelle*





Pierre Boyle, vp exécutif et pdg par intérim jusqu'au 27 janvier 2004, Fonds de la recherche en santé
 Alain Beaudet, pdg depuis le 6 mai 2004, Fonds de la recherche en santé
 Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies
 Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

Le message des présidents-directeurs généraux

Si le Québec peut compter aujourd'hui sur une base solide de recherche qui lui procure un avantage concurrentiel indéniable, c'est en raison de plus de 30 années d'investissements et d'efforts de structuration soutenus. Véritable fer de lance de l'action gouvernementale à l'égard du système québécois de recherche et d'innovation, les trois Fonds de recherche du Québec sont au service de plus de 8 200 chercheurs et 34 000 étudiants aux cycles supérieurs. Grâce aux crédits que le gouvernement leur a alloués, les Fonds ont ainsi investi 139,9 millions de dollars en subventions de projets, de programmes et d'infrastructures de recherche (centres, réseaux, groupes, équipes); attribué 34,1 millions de dollars en bourses de formation de 2^e et 3^e cycles et en bourses postdoctorales; conclu des dizaines de partenariats de recherche avec les secteurs privé, public et parapublic; soutenu une multitude d'activités de diffusion et de transfert de connaissances essentielles à l'émergence d'innovations sociales, culturelles, technologiques et médicales.

En plus d'intervenir directement auprès de leurs communautés scientifiques respectives, les trois Fonds de recherche ont poursuivi leurs efforts de collaboration et d'harmonisation de leurs actions. En effet, depuis 2001, ils ont développé une nouvelle synergie et des initiatives conjointes, dont le Comité permanent des PDG, créé par la Loi sur le MDERR (L.R.Q., chapitre M-30.01), est le creuset. Cette synergie est cruciale pour un développement harmonieux et intégré du système de recherche au Québec.

En 2003-2004, le Comité permanent a été particulièrement actif sur le plan de la mise en valeur du système québécois de recherche et de ses retombées. Au regard d'un contexte difficile en matière de finances publiques, il a insisté sur l'importance de préserver le système de recherche et d'innovation et de faire en sorte qu'il devienne un véritable levier du développement de la société du savoir. Outre ses activités de promotion de la recherche, le Comité permanent a continué de favoriser la valorisation de la recherche par le développement d'initiatives conjointes, le plus souvent avec d'autres partenaires publics et privés, en réponse aux grandes questions qui intéressent notre société: environnement, transport et sécurité routière, santé et bien-être de la mère et de l'enfant, jeu et toxicomanies, politiques publiques et leurs retombées sur la santé, impacts de l'utilisation des OGM. Signalons que ce type d'action conjointe est unique au Canada. De plus, le Comité a mené des activités sur d'autres fronts: enquête sur les postdoctorants, développement de banques de données informatisées harmonisées avec les organismes fédéraux, consultations auprès des diverses instances de recherche (VRQ, Génome Québec, NanoQuébec...), toujours dans le but de renforcer le système québécois de recherche et d'innovation.

Pour le Comité permanent, de même qu'aux yeux de nombreux observateurs, le système de recherche et d'innovation dont s'est doté le Québec est un acquis qu'il faut protéger et faire fructifier. Avec un bassin de chercheurs de qualité qui se distinguent et rayonnent par le nombre de publications scientifiques, et grâce aux brevets et aux créneaux d'excellence qu'il a su développer, notamment en neurosciences, en génétique, en biotechnologie, en télécommunications, en finance et en arts médiatiques, le Québec tire constamment profit des efforts qu'il consent au développement de sa capacité de recherche.

Nous sommes convaincus qu'à l'avenir, la recherche et l'innovation joueront un rôle encore plus déterminant que par le passé dans notre développement. La capacité du Québec à disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, à soutenir les efforts de commercialisation de ses chercheurs et à favoriser le transfert des résultats de la recherche vers la société, constituera notre principal défi. Ce contexte exigeant et stimulant englobe tous les acteurs de la recherche, qu'ils soient chercheurs, étudiants, administrateurs, entrepreneurs, dirigeants politiques, partenaires ou utilisateurs des nouvelles connaissances. De concert avec eux, le Comité permanent entend poursuivre ses efforts afin de favoriser la mise en valeur à la fois de la recherche et de ses retombées.

Alain Beaudet, pdg
 Fonds de la recherche en santé

Sylvie Dillard, pdg
 Fonds Nature et Technologies

Louise Dandurand, pdg
 Fonds Société et Culture

Les principales réalisations

ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE MISE EN VALEUR DE LA RECHERCHE

L'année 2003-2004 est placée sous le signe de la promotion et de la mise en valeur de la recherche québécoise dans les grands secteurs de la santé, du génie, des sciences naturelles, des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec a canalisé une partie de ses efforts sur deux initiatives en particulier, l'une de promotion avec la production de la brochure *Recherche publique et innovation : Produit national du Québec* et l'autre de représentation avec le dépôt du mémoire *La recherche et la formation universitaires : clé de notre avenir* à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités.

Des arguments de taille en faveur de la recherche publique

Lancée en décembre 2003, la brochure *Recherche publique et innovation : Produit national du Québec* visait à sensibiliser les utilisateurs de la recherche (décideurs, intervenants, professionnels des milieux de pratique, gens d'affaires) à l'importance de préserver le système québécois de recherche et d'innovation, présenté comme un « produit national » contribuant au développement économique, social et culturel du Québec.

Cet outil de promotion fait la démonstration de l'apport de la recherche à l'innovation et au développement de la société québécoise. Il présente une gamme d'arguments, depuis la qualité des chercheurs d'ici jusqu'au renouvellement du corps professoral, en passant par l'effet de levier financier des Fonds subventionnaires au regard des Fonds canadiens, l'importance d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, la recherche en région, pour n'en citer que quelques-uns. La brochure présente les nombreuses réalisations du Québec en matière de recherche et insiste sur la fragilité d'un système pourtant reconnu pour sa performance, son originalité et son rayonnement. Elle a fait l'objet d'une large diffusion dans divers milieux, où elle a reçu un accueil des plus favorable, et son contenu a été maintes fois repris dans les médias.

« Notre système de recherche est un véritable joyau, une grande réussite collective, un produit unique, original et envié par les autres provinces canadiennes et plusieurs pays. »

*Recherche publique et innovation :
Produit national du Québec, p. 7*

L'apport indissociable de la recherche à la mission des universités

Depuis plus de trente ans, les Fonds de recherche du Québec collaborent étroitement avec les universités en apportant une contribution essentielle, unique et originale au développement de la capacité de recherche de ces établissements. Le Comité permanent a tenu à participer activement aux travaux de la Commission parlementaire dédiée à l'avenir des universités québécoises. En février 2004, il déposait un mémoire d'une trentaine de pages intitulé *La recherche et la formation universitaires : clé de notre avenir*, et se faisait entendre devant la Commission.

Essentiellement, le document s'articule autour des trois thèmes privilégiés par la Commission : la qualité de la formation, l'accessibilité à l'université et le financement des établissements universitaires. Il met en lumière les interactions étroites qui existent, à l'ordre d'enseignement universitaire, entre recherche et formation. Le mémoire

Grâce à son système de recherche universitaire, le Québec a négocié avec succès un virage scientifique et technologique qui nous situe aujourd'hui parmi les principales régions innovantes en Amérique du Nord.

*La recherche et la formation universitaires :
clé de notre avenir, p. 4*

souligne l'impact immédiat de la recherche sur la formation dispensée aux cycles supérieurs, de même qu'au premier cycle où elle est d'un apport incontestable au contenu des enseignements. Il met également l'accent sur le rôle stratégique des Fonds de recherche dans le soutien à la relève scientifique, soutien qui permet à la fois d'assurer un plus grand accès aux cycles supérieurs grâce aux bourses d'excellence versées aux étudiants et de favoriser le démarrage de carrières en recherche par des subventions ciblées. À ce sujet, le mémoire met en lumière les défis importants liés à l'accessibilité aux études universitaires et à la formation de notre relève scientifique au regard des besoins grandissants de main-d'œuvre hautement qualifiée et de l'intensification des efforts de recrutement dans les universités québécoises.

Enfin, le mémoire rappelle que le soutien public à la recherche est une donnée incontournable de l'équation financière des universités. Il expose ainsi le dilemme auquel feraient face les universités en l'absence d'un tel financement : soit ralentir en partie la réalisation de leur mission de recherche, soit affaiblir les autres composantes de leur mission pour financer la recherche.

Comme le soulignaient les PDG auprès des membres de la Commission parlementaire, on ne saurait envisager l'avenir des universités sans parler de l'apport de la recherche à la réalisation de chacune des composantes de leur mission. Au cours des quarante dernières années, les universités ont joué un rôle déterminant dans le développement du Québec, et ce, tant sur les plans scientifique et technologique qu'économique, social et culturel. Grâce à elles, des milliers de jeunes Québécoises et Québécois, dans plusieurs régions, ont pu poursuivre

des études universitaires, des chercheurs de renom ont bâti des laboratoires et des centres de recherche de premier plan, des innovations ont vu le jour...; et le Québec est entré de plain-pied dans le groupe des sociétés les plus avancées.

C'est cette contribution unique et originale de la recherche à l'accomplissement de chacune des composantes de la mission universitaire, que le Comité permanent souhaitait faire ressortir dans son mémoire. L'importance du soutien public à la recherche, à travers les interventions des Fonds, a été soulevée à de nombreuses occasions lors des audiences, tant par les établissements d'enseignement eux-mêmes que par les organismes-conseils et les acteurs associatifs.

INITIATIVES CONJOINTES

Actions concertées : lancements et perspectives

Le développement de partenariats nécessaires à l'accroissement de la capacité de recherche et au transfert des connaissances dans des secteurs d'importance stratégique pour le Québec fait partie de la mission de chacun des Fonds de recherche du Québec. Le programme des actions concertées est non seulement un instrument privilégié pour l'établissement de tels partenariats, il est également devenu une importante plateforme de collaboration inter-Fonds. Le Comité permanent valorise le développement de protocoles conjoints autour de thématiques de recherche qui gagnent à être abordées sous différents angles. En 2003-2004, deux actions concertées conjointes ont été lancées et trois autres sont prévues à court terme.

Soutien stratégique à la promotion et à la consolidation de la recherche sur l'environnement rural

Une première initiative des trois Fonds s'est concrétisée autour du thème de l'environnement rural. Plusieurs partenaires y sont associés : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ); le ministère de l'Environnement; le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS); le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

L'objectif général de cette action concertée est de proposer des solutions aux problématiques environnementales en milieu rural : développement agricole et agroforestier, santé environnementale, qualité des écosystèmes, gestion de l'eau et aménagement du territoire.

Au terme du processus de l'évaluation de pertinence et de l'évaluation scientifique, 13 projets de recherche ont été subventionnés.

Le Programme québécois de recherche sur les politiques publiques favorables à la santé et au bien-être

Le Fonds de la recherche en santé (FRSQ) et le Fonds Société et Culture sont associés dans un programme d'actions concertées, développé avec le MSSS, en vue de favoriser l'avancement et le transfert des connaissances touchant l'impact des politiques publiques sur la santé et le bien-être, et ce en appui à l'application de l'article 54 de la Loi sur la santé publique.

En 2003-2004, un appel d'offres a été lancé pour le développement d'une programmation d'équipe autour du thème *Concepts et méthodes pour l'analyse des actions gouvernementales pouvant avoir des impacts sur la santé et le bien-être des populations*. L'équipe retenue commencera ses travaux en décembre 2004 avec un financement d'infrastructure de trois ans renouvelable une fois. D'autres appels d'offres sont en élaboration en vue deancements en 2004-2005.

Initiative concertée sur l'évaluation des impacts des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur la société, l'environnement et la santé

En partenariat avec le MAPAQ, le ministère de l'Environnement et le MSSS, les trois Fonds de recherche travaillent au développement d'une initiative concertée sur les enjeux entourant l'existence et le développement de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés. Les modalités de ce programme font présentement l'objet de discussions entre les partenaires. Le lancement d'un appel d'offres est prévu pour 2004-2005.

Initiative concertée de recherche sur les dimensions sociales et psychosociales des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)

Compte tenu des nouvelles orientations 2003-2009 de la Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement (ITS), le FRSQ, le Fonds Société et Culture et leurs partenaires ont convenu de revoir le programme conjoint.

Des discussions formelles entre le MSSS, les deux Fonds et le Service de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang ont eu cours tout au long de l'année 2003-2004. De plus, une rencontre d'orientation avec les chercheurs s'est déroulée en février 2004. Le programme devrait renaître au cours de l'année 2004-2005, dans l'esprit d'une approche concertée, sous une forme plus adaptée aux enjeux et aux questions de recherche sur ce thème.

Programme de recherche sur la sécurité routière : élargissement du partenariat

Le Fonds Nature et Technologies a pris la relève du Fonds FCAR dans la gestion des programmes de recherche portant sur la sécurité routière, en partenariat avec le ministère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) depuis 1989. Une réflexion s'est amorcée au début de l'année 2004 sur le bilan de ces 15 années de recherche. Un des constats a trait à l'émergence de problématiques qui dépassent les domaines reliés principalement au génie et rejoignent la recherche en sciences sociales et la recherche en santé : aptitudes et vieillissement de la population, perceptions des nouveaux utilisateurs, cohabitation avec les technologies, etc. Les trois Fonds participeront à un forum d'orientation en 2004-2005.

Politique de cofinancement de centres de recherche

Si la création de grandes infrastructures de recherche permet de franchir les barrières interinstitutionnelles et interdisciplinaires, la programmation de certains de ces regroupements comprend des objets situés à la frontière des domaines de compétences des Fonds. Pour accueillir ces alliances porteuses, ceux-ci se sont dotés d'une politique de cofinancement. Les ententes qui en découlent sont basées sur deux principes : un financement proportionnel à la répartition des domaines couverts dans la programmation de recherche, une évaluation conjointe au moment du dépôt de la demande et au moment de l'évaluation mi-parcours, s'il y a lieu. Trois regroupements stratégiques sont aujourd'hui cofinancés.

Le Centre de recherche sur les transports

Ce centre universitaire multidisciplinaire bénéficie d'un financement conjoint du Fonds Nature et Technologies et du Fonds Société et Culture. Son champ d'expertise est à l'intersection des domaines des technologies de l'information, de la communication et de la gestion. Il s'agit du plus important centre universitaire au Canada dans ce champ de spécialisation et il est l'un des quatre plus importants internationalement. Les travaux des quelques 36 chercheurs du Centre portent sur la planification, la gestion et l'exploitation des télécommunications et des systèmes de transport urbains, régionaux, interurbains et internationaux, tant de passagers que de marchandises, ainsi que sur leur réglementation et leur sécurité.

Le Centre de recherche sur le langage, le mental et le cerveau

Le Fonds Nature et Technologies et le Fonds Société et Culture financent conjointement un centre dont les travaux portent sur le fondement neurobiologique et social unique du langage. Il s'agit là d'un objet de recherche et d'un couplage disciplinaire clairement à l'interface de domaines de recherche relevant des deux Fonds. Le Centre compte 38 chercheurs de divers départements et facultés répartis dans trois universités. Au nombre de ses objectifs, mentionnons l'approfondissement des connaissances sur les processus de la parole et du langage, sur le plan tant théorique (structure du langage, traitement neuronal, acquisition du langage, etc.) que pratique (traitement des troubles de la parole et du langage, éducation, etc.).

Le Centre interuniversitaire de recherche en analyse et gestion du cycle de vie des produits et services

En 2003-2004, le Fonds Nature et Technologies et le Fonds Société et Culture ont conclu une troisième entente de cofinancement afin de soutenir le Centre interuniversitaire de recherche en analyse et gestion du cycle de vie des produits et services. Le Centre regroupe 15 chercheurs qui s'intéressent aux outils de gestion globale et à la conception des produits et des procédés, dans une perspective de développement durable. Cette approche consiste à optimiser la production, l'utilisation et l'élimination ou le recyclage des biens en interprétant les données d'impacts environnementaux, les données économiques et les valeurs de l'ensemble des parties concernées. Les différents axes de recherche convergent vers le développement des bases scientifiques de l'analyse et de la gestion des cycles de vie transposables au contexte québécois et canadien.

Enfin, les Fonds ont poursuivi leur soutien bipartite ou tripartite au Réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant, au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale, et au Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation.

À la lumière de l'échantillon de l'enquête (n=117), la représentativité de la population de postdoctorants dans les grands secteurs de recherche est assez similaire à ce que l'on retrouve au niveau du corps professoral québécois, soit 51,3 p. 100 en sciences sociales et humaines, en arts et lettres; 23,1 p. 100 en santé et 23,0 p. 100 en sciences naturelles et génie. Les stagiaires postdoctoraux se retrouvent dans les universités canadiennes (63,2 p. 100), européennes (23,9 p. 100) et américaines (11,1 p. 100).

La formation postdoctorale financée par les conseils subventionnaires, p. 10

LES FONDS, PARTENAIRES DE L'OST

Le Comité permanent a reconduit l'entente des trois Fonds à titre de partenaires de l'Observatoire de la Science et de la Technologie (OST). Représentant un outil unique de mesure et d'analyse des systèmes de recherche et de technologie, les travaux de l'OST alimentent depuis quelques années les activités de veille et de planification des Fonds et de plusieurs autres organismes.

CHANTIER DES POSTDOCTORANTS

C'est en 2003-2004 que fut déposé le rapport d'enquête portant sur la situation des postdoctorants financés par les Fonds québécois de recherche. L'étude, commandée par le Comité permanent, a été menée par le chercheur Pierre Milot, du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie affilié à l'Université du Québec à Montréal. L'enquête avait pour but de permettre aux trois Fonds de mieux connaître la localisation de leurs boursiers, et de mieux évaluer les conditions institutionnelles de formation à la recherche, de même que les conditions financières et l'encadrement administratif des stagiaires postdoctoraux actifs, et ce, tant au Québec, dans le reste du Canada qu'à l'échelle internationale.

À grands traits, les résultats démontrent un haut niveau de satisfaction de la part des boursiers postdoctoraux, notamment à l'égard de l'environnement universitaire dans lequel ils évoluent. On relève aussi une grande satisfaction quant à la formation reçue et aux conditions de publication.

Un boursier postdoctoral sur trois déclare occuper un emploi complémentaire au stage, emploi représentant en moyenne 18 p. 100 des revenus annuels. Une forte majorité de stagiaires envisage de poursuivre leur carrière en milieu universitaire.

Le rapport a été diffusé auprès des universités afin d'informer les administrateurs de la recherche et de les sensibiliser à une importante conclusion du rapport concernant le statut plus ou moins précaire des postdoctorants et l'absence, dans plusieurs cas, de politiques institutionnelles précises. Le Comité permanent a rencontré, en février 2004, le comité de la recherche de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour discuter de la nécessité de formaliser et d'harmoniser les régimes d'encadrement des stagiaires de niveau postdoctoral.

Il a de plus été convenu de mettre sur pied un groupe de travail constitué de représentants des trois Fonds et de l'Association des doyens des études supérieures au Québec pour amasser de la documentation sur les différents statuts et les modalités d'accueil. Les Fonds sont sensibles à la nécessité d'harmoniser leurs programmes de bourses postdoctorales en tenant compte de la dimension de plus en plus interdisciplinaire de la recherche, de l'importance de la relève dans le contexte du renouvellement du corps professoral et des impératifs d'intégration de ces nouveaux chercheurs. Les directeurs des programmes ont émis une série de recommandations en ce sens. Un projet de vitrine des postdoctorants est également en développement.



Alain Beaudet, directeur scientifique, Fonds de la recherche en santé

Guy Provost, vice-président exécutif et directeur des programmes, Fonds Nature et Technologies

Lyne Sauvageau, vice-présidente aux programmes, Fonds Société et Culture

INSTRUMENTS D'APPUI AU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Le passage au CV commun canadien

Le système Cantor – infrastructure technologique et informationnelle commune aux trois Fonds – a connu des avancées importantes en 2003-2004. L'un des faits saillants aura été le lancement du Curriculum vitæ commun canadien (CCC), un projet d'envergure impliquant une quinzaine de partenaires canadiens.

Inspiré du CV Cantor, un curriculum vitæ électronique initialement développé à l'intention des chercheurs québécois, le CCC a été mis en exploitation pour les soumissions aux concours de l'automne 2003. Le projet de CV à l'échelle nationale a été lancé principalement dans le but d'offrir une interface unique pour la consignation et la mise à jour des réalisations des chercheurs et de simplifier ainsi le processus de demande de subvention. La phase d'implantation a été marquée par un certain nombre de problèmes techniques qui ont quelque peu masqué les avantages immédiats pour la communauté scientifique; le regroupement Cantor a proposé une série de correctifs en vue de la version 2004.

Validation de la nouvelle classification de la recherche

Le développement du système Cantor s'observe aussi sur le plan de la classification de la recherche, cartographie de référence essentielle au suivi du système de recherche, à la planification et à la reddition de comptes. La nouvelle classification à plusieurs dimensions (objet, discipline, domaine de recherche et champ d'application) a fait l'objet d'une première validation auprès de la communauté scientifique. La compilation et la typologie des commentaires serviront à bonifier cette classification.

DOCUMENTER LES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE

Dans un esprit d'harmonisation, les Fonds ont entrepris la révision du gabarit du rapport que les chercheurs déposent au terme d'un financement. Un modèle axé sur les retombées théoriques et pratiques des projets de recherche soutenus par les Fonds est visé afin d'alimenter plus adéquatement les indicateurs d'impact de la recherche en sciences naturelles et en génie, en santé, en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

L'entrepôt de données du projet *Carte des compétences*

Autre progrès, la mise en ligne de l'entrepôt de données, une banque de données dénominalisées alimentée par diverses sources, soit le CCC, le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), le système de Recensement des clientèles universitaires (RECU), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et la CREPUQ. Le déploiement prévoit une formation à l'intention des analystes des bureaux de la recherche et des directions de planification stratégique des universités. L'entrepôt de données est une composante essentielle du projet de la *Carte des compétences de la recherche universitaire au Québec*, en lien avec le système Cantor. Il s'agit d'une initiative du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) à laquelle le Comité permanent contribue significativement depuis quelques années.

L'implantation du *Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle* : la phase du suivi

Dans la foulée de l'implantation du *Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux* où se déroulent des activités de recherche, à laquelle a participé activement le Comité permanent, le MDERR, principal promoteur du Plan, a mis sur pied un comité dont le mandat est d'assurer le suivi des travaux d'implantation. Le Comité permanent est représenté à ce comité, qui réunit des représentants du MDERR, du MSSS, du ministère de l'Éducation, des universités, des centres hospitaliers et des sociétés de valorisation.

ÉVALUER LES PROPOSITIONS QUÉBÉCOISES SOUMISES À LA FCI

En marge de leurs programmes réguliers, les Fonds sont mandatés par le MDERR pour assurer l'évaluation scientifique des projets soumis par les universités québécoises et par les centres de recherche hospitaliers à la Fondation canadienne pour l'innovation. Cette année, dans le cadre du 4^e concours de la Fondation, le nombre de propositions québécoises a atteint un sommet. Les dossiers soumis, les demandes recommandées par les comités d'experts internationaux et multidisciplinaires rassemblés par les Fonds et celles retenues au terme des processus scientifique et décisionnel de la FCI se répartissent comme suit :

	Soumises	Recommandées	Retenues nombre / total \$
Santé	58	31	8 / 34,3 M \$
Sciences naturelles et génie	94	64	28 / 201,5 M \$
Sciences sociales et humaines, arts et lettres	23	14	5 / 5,8 M \$

Une présence marquée auprès des partenaires

L'AIDE À LA DIFFUSION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les trois Fonds ont renouvelé l'entente avec la revue *Découvrir*, publiée par l'Acfas, pour la diffusion d'une trentaine de rapports de recherche s'inscrivant dans l'un ou l'autre de leurs grands secteurs de compétence. Les partenaires en sont à leur quatrième année de collaboration pour donner une vitrine à la recherche financée publiquement.

DES THÈSES DE DOCTORAT RÉCOMPENSÉES

Conjointement avec l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), les Fonds de recherche, pour une deuxième année, ont remis trois bourses d'une valeur respective de 2 000 dollars aux auteurs de la meilleure thèse de doctorat dans trois grands secteurs de recherche.

Sciences de la santé : Pascal N. Bernatchez, Université de Montréal

Sciences naturelles et génie : Darrel Desveaux, Université de Montréal

Sciences sociales et humaines, arts et lettres : Marc Allan Fournier, Université McGill

UNE PRÉSENCE SOUTENUE

Cette année encore, les Fonds de recherche ont marqué conjointement leur présence et fait valoir la portée de leurs interventions autant dans les médias de masse (entrevues ou publicités dans les grands quotidiens) que dans les revues spécialisées telles que *Forces* et *Perspectives* (publication du Centre francophone d'information des organisations, le CEFRIO).

Les Fonds sont présents dans le cadre d'activités et événements majeurs se rapportant à la recherche. En 2003-2004, signalons le soutien et la participation active à la Conférence internationale sur les grappes technologiques Clusters 2003, à des colloques thématiques multidisciplinaires dans le cadre du 71^e Congrès de l'Acfas, et au Congrès de l'Association canadienne des comités d'éthique de la recherche. De plus, le Comité permanent a donné son aval à une participation des Fonds à l'Expo-sciences pancanadienne qui se tiendra à Saguenay en 2006.

LE PARTAGE DES REPRÉSENTATIONS EN 2003-2004

Afin d'assurer une présence au sein de certaines organisations de recherche et auprès de certains partenaires, le Comité permanent a convenu du partage des représentations suivant :

AETMIS (Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé – comité d'orientation)
Luc Deschênes, pdg
Pierre Boyle, vp exécutif et pdg par intérim, FRSQ

Balsac (Banque de données généalogiques)
Gérard Bouchard, directeur
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

CLIPP (Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales)
Mireille Mathieu, présidente-directrice générale
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec)
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture
(à titre de présidente en poste du Comité permanent)

CRIAQ (Consortium de recherche et d'innovation en aérospatial au Québec)
Serge Tremblay, directeur général
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

CTREQ (Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec)
Michel Gauquelin, directeur général
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

Cyber-santé
Robin Tamblyn, directrice
Pierre Boyle, vp exécutif et pdg par intérim, FRSQ

EPSEBE (Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être)
Jean-Claude Forest et Réjean Tessier, chefs du projet
Pierre Boyle, vp exécutif et pdg par intérim, FRSQ

Fédération des cégeps
Gaétan Boucher, pdg
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

GEREQ (Gestion Recherche Clinique Qualité)
Jean Paul Collet, directeur
Pierre Boyle, vp exécutif et pdg par intérim, FRSQ

Hexagram (Institut de recherche / Création en arts et technologies médiatiques)
Alban Asselin, pdg
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

NanoQuébec (nanotechnologies)
Robert Sing, coordonnateur
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

Ouranos (Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques)
Réal Décostes, directeur général
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

ORSIQ (Observatoire-réseau du système d'innovation québécois – comité directeur) Jacques Babin, sous-ministre adjoint, MDERR; président du comité directeur
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture
(à titre de présidente en poste du Comité permanent)

PIBE (Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant)
Richard Cloutier, directeur
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

PROMPT-Québec (Programme de recherche orientée en microélectronique photonique et télécommunications)
Charles Despins, pdg
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

RRSTI (Réseau de recherche sur la science, la technologie et l'innovation – comité directeur)
Jacques Babin, sous-ministre adjoint, MDERR; président du comité directeur
Les trois présidents-directeurs généraux des Fonds

TÉLÉ-ENSEIGNEMENT (plate-forme)
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

Corporation VSQ (Valorisation des savoirs québécois)
Françoise Bertrand, présidente
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

VRQ (Valorisation-Recherche Québec)
Paule Leduc, présidente
Les trois présidents-directeurs généraux des Fonds

Le comité permanent

HISTORIQUE

Le 21 juin 2001, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le projet de loi no 33 (modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie), qui précise les nouvelles missions des Fonds de recherche du Québec et institue le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec. Ce nouveau comité, annoncé dans la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, rassemble les présidents-directeurs généraux des trois fonds subventionnaires du Québec, soit le Fonds de la recherche en santé du Québec, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

MANDAT

Le Comité permanent a pour mission de contribuer au renforcement du système québécois de soutien à la recherche. Pour ce faire, il doit :

- Harmoniser les programmations stratégiques des trois Fonds et assurer la cohérence et la complémentarité de leurs actions.
- Intégrer dans la mesure du possible les services de gestion des trois Fonds.
- Simplifier les procédures de financement de la recherche.
- Conseiller le ministre en ce qui a trait au développement des programmes de soutien à la recherche des trois Fonds.

FONCTIONNEMENT

Le Comité permanent est composé des présidents-directeurs généraux des trois Fonds. Le poste de président du Comité est assumé à tour de rôle et cette personne est désignée par le groupe même. Le président demeure en fonction pendant une année, soit du 1^{er} avril au 31 mars. Ainsi, le 1^{er} avril 2003, Louise Dandurand, présidente-directrice générale du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, prenait la relève de Sylvie Dillard (présidente-directrice générale du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies) à la direction du Comité.

LES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Les Fonds ont pour mandat de promouvoir et d'aider financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs, ainsi que d'établir les partenariats nécessaires au développement du système québécois de recherche et d'innovation.

**Comité permanent
des présidents-directeurs généraux
des Fonds de recherche du Québec**

Direction des communications
comitepdg@fondsderecherche.gouv.qc.ca

*Pour de plus amples renseignements,
visitez l'un ou l'autre des sites suivants :*

www.frsq.gouv.qc.ca

www.fqrsq.gouv.qc.ca

www.fqrnt.gouv.qc.ca

**Comité permanent
des présidents-directeurs
généraux
des fonds de recherche**

Québec 